



كاريتاس موريتانيا

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET:

Appui aux Groupements Féminins (AGF)

SE DEROULANT DU 1er janvier 2008 AU 31 décembre 2010

CARITAS Mauritania, B.P. 515 Nouakchott, Mauritanie
Tel. +222 525 65 60 ou +222 525 15 41 - Fax +222 525 51 78
caritas@mauritel.mr ou caritas@opt.mr

Résumé du Projet

En Mauritanie, où 46% de la population a un revenu inférieur à 1US\$ par jour, les femmes chefs de famille et les jeunes filles issues de milieux défavorisés sont dans une situation d'extrême vulnérabilité qui associe pauvreté économique (sous emploi, chômage), humaine (analphabétisme, manque de formation) et faible reconnaissance sociale.

Depuis 2001, Caritas Mauritanie appuie les coopératives de femmes des quartiers périphériques de Nouakchott, Sebkhia et El Mina, par l'octroi de micro crédits et l'organisation de formations pour la création et la gestion d'activités génératrices de revenus.

Cet appui a permis l'émergence de coopératives structurées menées par des leaders motivés. 25 d'entre elles se sont regroupées, en 2007, en Union des Coopératives.

En 2008-2010, la méthodologie appliquée par Caritas s'adapte donc aux besoins et au niveau de structuration des groupements appuyés.

Ainsi, 2 types d'appui peuvent être distingués:

- **Accompagnement des nouvelles coopératives non structurées.** Il constitue le noyau dur de l'action de Caritas. Il est appliqué auprès des coopératives de ces quartiers depuis 2001. Cet appui se divise en trois axes principaux: l'alphabétisation, la formation en gestion administrative et financière des coopératives et la mise en place d'activités génératrices de revenus (dotations financières et appui à la formation technique).
- **Accompagnement de l'Union des Coopératives et des coopératives structurées** vers la formulation, la planification et la mise en oeuvre autonome de projets d'intérêt individuel ou d'intérêt général. Les domaines prioritaires ont été identifiés par les femmes lors d'ateliers en juin et octobre 2007. Ils touchent: la commercialisation des produits réalisés par les coopératives, la formation professionnelle, la santé maternelle et infantile, la formation des jeunes, etc. Cet appui s'adresse aux coopératives ayant atteint un certain degré de structuration. Le rôle du projet est alors d'accompagner l'autonomisation de ces groupements en renforçant leurs capacités organisationnelles et en favorisant la création de nouveaux partenariats. Ce volet est un volet "pilote".

Afin de mener à bien notre objectif, l'accent est mis sur le renforcement des compétences de notre équipe en techniques d'animation. Une cellule recherche/action en techniques d'animation sera ainsi chargée d'animer la formation initiale et continue de l'équipe, de capitaliser les expériences et de favoriser la diffusion des bonnes pratiques, notamment auprès des projets Caritas et des organisations soutenues dans le cadre de la Cellule de Renforcement des Capacités des Organisations de la Société Civile (CRC).

Enfin, sera privilégiée la **mise en place de partenariats** dans les domaines phares de notre action : alphabétisation, diagnostic des capacités organisationnelles et institutionnelles des structures et octroi de micros crédits.

1. Informations d'ordre général

2. Contexte de départ

Emplacement du projet et délimitation de la zone d'intervention et d'impact

Le Projet d'Appui aux Groupements Féminins se déroule dans les quartiers périphériques de Nouakchott, Sebkhah et El Mina.

Brève description de la situation générale¹

La République Islamique de Mauritanie compte une population d'environ 2,5 millions d'habitants répartis inégalement sur un vaste territoire de 1.030.700 km². Le taux de croissance annuelle est de 2,9%, d'où une proportion élevée (42%) de moins de 25 ans. Le pays est désertique à 90% et ses principales ressources proviennent du commerce, du secteur minier et de la pêche. Des explorations récentes ayant prouvé la présence de pétrole en Mauritanie, l'environnement économique du pays risque de changer considérablement.

La Mauritanie fait partie du groupe des pays les moins avancés (PMA). Son indice de développement humain la place à la 153^{ème} position selon le PNUD (2006). 46% de sa population a des revenus inférieurs à US\$ 1 par jour.

Le gouvernement, conscient de ces enjeux, tente de **promouvoir les secteurs sociaux et les programmes ciblés de lutte contre la pauvreté**. Leur part dans le budget de l'état est ainsi passée de 8% à 11,8% du PIB entre 2001 et 2002.

Au cours des dernières décennies, la rapidité et l'importance du phénomène d'exode rural provoqué par des sécheresses chroniques a généré une urbanisation spontanée de grande ampleur qui a provoqué des changements sociaux et économiques profonds dans le pays.

Le taux d'urbanisation a ainsi connu une augmentation considérable, pour atteindre le cap des 40% en 2004. En 2000, la seule capitale, Nouakchott, comptait un quart de la population du pays.

L'urbanisation a conduit au développement rapide et désordonné des quartiers précaires ainsi qu'à une forte extension spatiale des villes, notamment Nouakchott, ce qui a rendu difficile et coûteux l'équipement de ces quartiers. A Nouakchott, par exemple, près de 38 % des ménages vivent dans des quartiers périphériques sous équipés et dépourvus de services urbains essentiels. Les quartiers de Sebkhah et El Mina, où se déroule le projet, subissent ce phénomène.

Ces deux **communes sont très peuplées**, en particulier Sebkhah qui, bien qu'étant un des plus petits quartiers en terme de superficie, est aussi un des plus peuplés. Ainsi, le nombre de personnes par ménage, de 7 à 10, est largement supérieur à la moyenne de Nouakchott (5 à 6 personnes dans le reste de la ville).

Ces deux communes sont aussi deux des **communes les plus pauvres de la ville**. On estime qu'un quart des habitants de Sebkhah travaille dans le secteur non formel. Une enquête réalisée à Basra (sous-quartier de Sebkhah) révèle que les ménages dépensent en moyenne 1 000 ouguiyas par jour soit un budget de 30 000 ouguiyas par mois (88 euros) pour un foyer de 7 à 10 personnes.

¹ Human Development Report, 2006, UNDP; Lettre de Politique de Développement du Secteur Urbain, 2001, RIM; Monographie de la commune de Sebka, 2005, Projet de Développement Social

Enfin, la **faiblesse des infrastructures de base** (santé et éducation) tant au niveau quantitatif que qualitatif est un frein majeur au développement du quartier.

Description du domaine d'action²

Pour les femmes et les jeunes filles résidant ces quartiers, la situation est encore plus grave. Une analyse des ménages indique ainsi que **45,6 % des ménages dirigés par des femmes sont en situation de pauvreté**.

En effet, bien que des améliorations aient été réalisées ces dernières années concernant la situation sociale des femmes, elles restent encore les principales victimes du chômage, du travail précaire, de l'analphabétisme et du manque d'instruction.

Ainsi, les femmes restent encore très largement **discriminées quand il s'agit d'accès à l'emploi rémunérateur**. Seul 19,6% des femmes travaillent. De plus, elles occupent généralement des emplois précaires : environ 80% d'entre elles sont des aides familiales et 44,2% exercent une activité peu productive. Enfin, à compétence égale, leur salaire est 60% inférieur à celui des hommes.

De plus, si le secteur de l'**éducation** a montré des avancées, le fort taux d'abandon et l'échec scolaire restent des problèmes préoccupant. Cela explique en partie le fort taux d'**analphabétisme** des jeunes filles et des femmes de 15 ans et plus de 56,6%.

Dans un pays où les **divorces sont fréquents** (les familles monoparentales avec une femme chef de ménage représentent 29% des foyers en Mauritanie) et **les emplois rares et peu rémunérateurs**, il est pourtant fondamental pour les femmes et les jeunes filles d'avoir les moyens financiers et les compétences leur permettant de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Un grand nombre de **femmes chefs de famille et de jeunes filles sans qualification s'orientent donc vers le secteur informel** et en particulier vers le petit commerce (teinture de voile, couture, travaille du cuir). Certaines d'entre elles choisissent de se structurer en coopératives.

Selon l'ancien "Ministère du Développement Rural et de l'Environnement" il existe plus de **5.500 coopératives officiellement reconnues** en Mauritanie, aussi bien dans l'urbain que dans le rural. Les chiffres officiels sont probablement en deçà de la réalité sachant que la plupart des coopératives existant sur le territoire sont structurées de façon informelle.

On observe ainsi la multiplication de mouvements associatifs féminins, dont les groupements et coopératives. Le rôle de la femme dans la vie économique tend à s'élargir. Un **Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine** a été créé en 1992. Cette administration est en charge de la mise en œuvre la Stratégie Nationale de Promotion Féminine prévue par le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) 2006-2010 qui souligne en particulier l'importance de "l'augmentation de la participation des femmes et des organisations féminines au développement à la base".

² Human Development Report, 2006, UNDP; Monographie de la commune de Sebka, 2005, Projet de Développement Social ; Etude d'identification d'un programme d'appui à la société civile en Mauritanie, Rapport Final Avril 2005, ECDPM et HKAConsult ; Lettre de Politique de Développement du Secteur Urbain, 2001, RIM ; Pauvreté féminine : réalités et perspectives, 1999, L'Essor n°6-novembre

3. Groupe bénéficiaire du projet

Description du groupe cible:

Les bénéficiaires sont :

- **des femmes divorcées, veuves, souvent chefs de famille uni parentale vivant dans des conditions précaires.**
- **des filles issues des familles démunies, atteignant l'âge adulte, sorties du système scolaire ou non scolarisées.**

Ces femmes et jeunes filles sont organisées en coopératives et groupements de coopératives. Depuis sa création en 2001, le projet AGF a appuyé près d'une centaine de coopératives à raison de 20 à 25 coopératives par an (nouvelles coopératives et coopératives déjà appuyées). En 2007, 25 de ces coopératives se sont regroupées en Union des Coopératives.

Les perspectives pour 2008-2010 sont d'appuyer environ 75 coopératives (dont 25 réunies en Union des coopératives, 15 déjà soutenues et 35 nouvelles), soit **environ 600 femmes** soutenues par le projet en trois ans.

Critères de sélection:

Outre les critères géographiques et socio-économiques décrits ci-dessus, la sélection des coopératives prend en compte en particulier la motivation de leurs membres.

Le tableau ci-dessous présente quelques critères utilisés pour évaluer le degré d'engagement de la coopérative et la recevabilité de la candidature.

Tableau 1 : Fiche des critères de choix des groupements à appuyer par AGF

CRITERES DE CHOIX DES GROUPEMENTS A APPUYER PAR A.G.F.

Nom du groupement :

	localisation	Se El mima (5°) El mima (6°)		autres quartiers
	nombre personnes	à construire	de 6 à 10 personnes	moins de 6 plus de 10
réunions avec le groupe (au moins 2 réunions).	Présence des intéressées	toutes les femmes sont présentes	quelques femmes manquent	peu de femmes sont présentes
	Historique de la création du groupe	récit cohérent		histoire inventée
	Cohésion du groupe	forte	moyenne	faible ("cinéma")
	Changements positifs constatés depuis la visite précédente	nombreux	un peu	aucun
Visites des membres (au moins 2 visites par personne identifiée).	Nombre de familles visitées	au moins la moitié		moins de la moitié
	Perception de la famille	positive	mitigée	négative
Décision : le groupement est appuyé		OUI	NON	
Remarques :				
Date et signature :				

Question du "genre":

Le 10 mai 2001, la République Islamique de Mauritanie a ratifié la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*. Cependant, dans la réalité de grands efforts restent à faire. Caritas Mauritanie mène donc une démarche volontariste en matière de promotion féminine et d'égalité des sexes. Outre le fait que le présent projet vise spécifiquement la promotion des groupes de femmes et le développement des potentialités de ses membres, Caritas Mauritanie soutient l'accès des femmes à des postes de responsabilité au sein de ses projets.

Ainsi, au sein d'AGF, le chef de projet adjoint qui est aussi responsable de la thématique "animation" au sein de l'ensemble des projets de Caritas, est une femme.

Comment les bénéficiaires participeront à la planification, réalisation et évaluation du projet?

Le projet consiste à appuyer les coopératives féminines dans leur organisation et leur structuration et, de ce fait, dans la réalisation de leurs objectifs.

Les méthodes et outils à mettre en œuvre sont adoptés en collaboration avec les groupements qui :

- analysent leur situation et identifient leurs besoins en terme d'actions de terrain et/ou de formation, conseil, suivi,
- impulsent, planifient et gèrent directement la mise en œuvre des activités de terrain (activités économiques et/ou activités de développement communautaire),
- planifient la mise en œuvre du processus de renforcement des capacités (choix des formations, évaluation de ces dernières, propositions d'amélioration),
- participent à l'évaluation de l'impact de l'ensemble des activités du projet (résultats positifs, raison des échecs),
- déterminent les suites à donner.

Le suivi et l'accompagnement régulier des coopératives de la part de l'équipe du projet ainsi que plusieurs rencontres réunissant des membres des coopératives et de l'Union des coopératives ainsi que des membres de Caritas Mauritanie (Chef de Projet, Animatrices, Directeur Général Adjoint et Responsable développement des ressources) ont permis de déterminer les besoins des coopératives et de poser les bases du présent projet.

Tout au long du projet, outre les réunions régulières avec les membres de l'équipe, l'organisation d'ateliers de restitution des évaluations (annuels) et d'ateliers de planification (annuels) avec la participation des coopératives garantit la participation active des femmes à toutes les étapes du projet.

Comment sont-ils organisés?

Les femmes et jeunes filles soutenues par le projet sont organisées en coopératives. Cependant, de grandes disparités en terme organisationnel existent entre ces coopératives. Chaque coopérative, en fonction de son degré de structuration nécessite donc un accompagnement spécifique. Ainsi on peut différencier :

- **l'Union des coopératives**. Elle regroupe, depuis 2007, 25 coopératives (soit 200 femmes) des quartiers de Sebkhah et El Mina. La majorité des coopératives qui la constituent sont appuyées depuis plusieurs années par le projet. Trois de ces coopératives sont nouvelles. Les objectifs de cette Union sont double. Tout d'abord, elle permet de créer un espace de réflexion entre les femmes et de capitalisation des expériences et des ressources. Mais elle vise surtout à renforcer la reconnaissance institutionnelle des coopératives de Sebkhah et El Mina afin d'avoir plus de poids dans les discussions avec les partenaires extérieurs (par exemple de possibles bailleurs et/ou partenaires techniques). Ainsi, l'Union des Coopératives

poursuit un partenariat avec la Délégation de Picardie du Secours Catholique qui a bénéficié au projet en terme d'animation et d'appui financier.

- **les coopératives structurées** sont caractérisées par l'existence d'un bureau élu, la tenue régulière de réunions, une répartition des tâches entre ses membres et la bonne tenue d'un cahier de caisse. Ces groupements sont souvent appuyés depuis plusieurs années par le projet. Cependant, le niveau de maturité des coopératives ne dépend pas toujours du nombre d'années d'appui. Par conséquent des coopératives "nouvellement appuyées" peuvent être considérées comme structurées.

- **les coopératives non structurées**. Se sont des groupements qui n'ont pas de réelle organisation interne et gèrent difficilement, administrativement et financièrement, leurs activités.

Quelles responsabilités comptent-ils assumer aujourd'hui et demain par rapport au projet?

Les coopératives appuyées dans le cadre du projet sont les initiatrices et conceptrices du projet en cela qu'elles identifient, en collaboration avec Caritas, les actions à mettre en œuvre, contribuent à leur réalisation et sont moteurs dans leur évaluation.

Les responsabilités des coopératives, qu'elles soient union de coopératives, coopératives naissantes ou structurées, sont définies à travers un contrat limité dans le temps. Ce contrat précise également le niveau de remboursement des fonds de roulement, qui sont réinjectés pour d'autres coopératives l'année suivante. Chaque coopérative contribue financièrement ou en nature aux activités.

Le degré de responsabilité varie en fonction du degré de structuration des coopératives. Ainsi, les leaders de certaines coopératives "matures" sont encouragés, à travers les groupes de réflexion thématique, à concevoir et mettre en œuvre de manière autonome des projets d'intérêts individuels ou communautaires.

Enfin, le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles de l'ensemble des coopératives, la mise en place de "formatrices relais" ainsi que la mise en relation avec d'autres partenaires leur permettra à terme d'approfondir et de mettre en œuvre de manière autonome leurs activités et donc de préparer progressivement le désengagement de Caritas.

4. Les antécédents du projet

Depuis 2001, Caritas Mauritanie a appuyé près d'une centaine de coopératives de femmes des quartiers périphériques de Nouakchott, Sebkhâ et El Mina, par l'octroi de micro crédits et la formation pour la création et la gestion d'activités génératrices de revenus.

Cet appui a permis l'émergence de coopératives structurées menées par des leaders motivés dont le symbole est la création, en 2007, d'une Union des Coopératives regroupant 25 coopératives de ces quartiers.

La diversification des coopératives, en terme de structuration, conduit aujourd'hui Caritas à adapter sa méthode d'action au niveau de "maturité" de chacune. Cet appui, qu'il soit financier ou humain se construit en collaboration avec les partenaires locaux et les autres projets de Caritas.

De même, l'évolution de la loi Mauritanienne relative aux organisations de micro finance, ainsi que des besoins grandissant des coopératives structurées en terme de crédit, nous conduisent à renforcer notre partenariat avec une Institution de Micro finance locale pour l'octroi et la gestion des prêts aux coopératives.

Afin de mener à bien ces activités, Caritas souhaite faire évoluer sa méthode d'accompagnement des coopératives mise en place dès 2000 dans les zones rurales du pays en renforçant les compétences de l'équipe en techniques d'animation.

5. Objectifs du projet

Objectif(s) global (aux):

Lutter contre la pauvreté économique et humaine des femmes

Favoriser l'implication des femmes dans le développement de leur pays

Objectif spécifique:

Favoriser l'auto promotion économique et humaine des femmes des coopératives de Sebha et El Mina à Nouakchott - Mauritanie

Résultats attendus:

R1. Des femmes des quartiers de Sebka et El Mina sont alphabétisées

R2. Des coopératives formées et reconnues formellement mènent une activité économique pérenne et rentable³

R3. Des femmes leaders des coopératives se mobilisent pour leur auto-promotion et/ou le développement de leur communauté

R4. Les capacités d'appui des membres de l'équipe du projet sont renforcées

6. Activités, dépenses, ressources

Approche méthodologique

Le projet cherche à engager les groupes cibles dans un processus de développement endogène durable. Cela implique une forte participation des bénéficiaires dans l'identification des contraintes de leur milieu et l'élaboration de solutions (activités), ainsi qu'une connaissance approfondie des faiblesses et potentialités des groupes qui permet de définir une véritable stratégie de progression.

Ainsi, le type d'action mené avec les membres des coopératives pour améliorer leurs conditions de vie s'adapte à la situation particulière de chaque coopérative, mais la méthode utilisée est constante et vise une progression irréversible. Les points clés de cette méthode sont :

- la priorité accordée à la pérennisation des activités économiques mises en place,
- la formation sur les techniques utilisées et sur les aspects d'organisation et de gestion,
- la concertation entre les groupes sur les problèmes rencontrés et les possibles solutions à envisager (recherche/action),

³ Voir critères de pérennité et rentabilité en R2.

- et enfin l'ouverture progressive à d'autres ressources (institutions de microfinance, services de l'Etat, autres communautés ayant réussi une expérience duplicable).

Les coopératives ciblées par le projet ne sont pas toutes au même stade de développement humain et économique et il est indispensable d'en tenir compte. La progression d'une coopérative passe d'abord par le développement humain qui peut rendre possible un développement économique durable. C'est pourquoi l'élément permettant le « démarrage » d'une coopérative est souvent l'alphabétisation. Dans une phase plus avancée, le développement de la capacité d'analyse et la réussite d'activités génératrices de revenus permettent de travailler avec les groupes cibles sur la mise en œuvre d'activités économiques plus ambitieuses (micro entreprise) et d'activités visant la promotion de leur communauté. Mais la finalité de l'action est toujours de promouvoir, à terme et selon le rythme des groupes cibles, un développement humain, social et économique durable.

Description détaillée des activités

R1. Des femmes des quartiers de Sebha et El Mina sont alphabétisées

L'alphabétisation est le point de départ de tout processus de renforcement des capacités d'auto promotion des groupes cibles. Depuis 2001, le projet mène des sessions d'alphabétisation des membres des coopératives.

En 2008, notre méthodologie sera renforcée par la collaboration avec le Centre de Formation et d'Insertion Professionnelle de Caritas (CFIP) qui expérimente actuellement une technique d'alphabétisation basée sur la méthode de Paolo Freire⁴. Cette méthode est peu répandue en Mauritanie. Elle tend à lier apprentissages de base (lecture, écriture, calcul), prise de conscience de ses potentialités et renforcement des capacités d'analyse, en s'appuyant sur les expériences quotidiennes des apprenants.

L'animatrice en charge de la thématique alphabétisation au sein du projet participe d'ores et déjà aux groupes de travail coordonnés par le CFIP. Ces groupes de travail ont pour objectif la production de manuels d'alphabétisation en langues pulaar, arabe et français à destination des projets de Caritas et d'autres ONG partenaires.

De même, AGF souhaite, en partenariat avec le CFIP, travailler à la création de deux manuels d'alphabétisation en Wolof et en Soninké, qui sont des groupes représentés auprès des bénéficiaires d'AGF. Ce travail se fera en année 1 du projet et aboutira, en 2009, à l'ouverture de classes d'alphabétisation dans ces langues.

Le cycle d'alphabétisation dure 3 ans à raison 2 heures de cours par jour, 4 jours par semaine, 6 mois par an (de février à juillet). En 2008, le projet prévoit de gérer 6 classes (4 en arabe et 2 en pulaar) dont 1 nouvelle classe de 1^{ère} année. En 2009, 7 classes (dont 4 nouvelles classes) sont gérées par le projet, et 8 classes en 2010 (dont 3 nouvelles classes). Ainsi, le projet permettra d'alphabétiser 195 femmes sur la période des trois ans.

Du matériel didactique est distribué aux apprenants (manuel de calcul, de lecture en arabe, français ou pulaar...). Les 13 alphabétiseurs, choisis au sein des coopératives, bénéficient d'une formation annuelle pour la maîtrise et l'approfondissement de la méthode « Apprends et libère-toi » (Paolo Freire) et de ses outils pédagogiques. Certains alphabétiseurs ayant déjà une expérience dans la méthode "apprends et libère-toi", ils seront sollicités pour partager cette expérience avec les nouveaux alphabétiseurs lors des formations.

⁴ Paolo Freire considère la pédagogie comme une pratique de transformation de l'homme et de la société. On appelle souvent sa démarche "conscientisation". Il s'agit de réaliser, dans l'alphabétisation, un dévoilement de la réalité à partir de " mots générateurs" (associés à des dessins, à des diapositives). Ces mots générateurs sont choisis parce qu'ils se réfèrent à l'univers vocabulaire des membres des groupes d'alphabétisation et parce qu'ils encodent les situations les plus concrètes et les plus centrales de leur vécu. Le dialogue et la discussion à partir de mots aussi chargés d'expérience conduisent à les décoder ; dans ce décodage, se réalise à la fois l'alphabétisation et l'acquisition d'une conscience critique.

Les supervisions sont faites par l'animatrice en charge de la thématique alphabétisation. Une évaluation annuelle sera réalisée dans toutes les classes par l'animatrice en charge de la thématique alphabétisation en collaboration avec un alphabétiseur du CFIP. Une évaluation finale du volet, conduite en fin de projet (année 3) devra évaluer et valider les résultats et l'impact du programme, ainsi que dégager les conditions de sa pérennisation, par une analyse de sa situation "institutionnelle" et par la synergie mise en place avec les activités économiques et sociales lancées ou appuyées dans le cadre du projet.

R2. Des coopératives reconnues formellement mènent une activité économique pérenne et rentable

Les coopératives de femmes que nous soutenons ont, en premier lieu, un objectif économique. Afin d'améliorer durablement les conditions de vie des femmes, il est donc primordial que les activités mises en place soient pérennes (application d'un plan d'amortissement des équipements mis en place dans le cadre du projet et/ou dépôts en épargne) et rentables (les recettes couvrent les charges, le remboursement du prêt et apportent des bénéfices pour les bénéficiaires). Pour ce faire, trois éléments sont fondamentaux:

A2.1. Formalisation des coopératives

La formalisation des coopératives est un élément fondamental de leur pérennité car elle détermine leur reconnaissance par l'Etat et donc leurs possibilités de mener des actions de manière autonome et durable et des actions de plaidoyer. La formalisation des coopératives leur permet, enfin, d'accéder à des financements extérieurs d'Institutions de micro finance ou d'autres ONG.

La constitution du dossier pour la formalisation de la coopérative est aussi un moyen de sensibiliser ses membres à l'importance d'avoir un état civil pour elles et tous les membres de leur famille.

Toutes les coopératives appuyées dans le cadre du projet disposeront, à l'issue du projet, d'un document certifiant de leur reconnaissance formelle.

A2.2. Les compétences des membres des coopératives sont renforcées

Afin de permettre le bon fonctionnement de ces coopératives, un des points les plus importants est la formation de ses membres dans les domaines techniques (liés à leur domaine d'activité) et en gestion.

A2.2.1. Formations en gestion administrative et financière d'une coopérative

L'activité « historique » du projet reste la formation en gestion administrative et financière des membres des bureaux des coopératives.

Deux types de formations sont dispensés:

- **Les formations en gestion associative** portent sur l'organisation d'une coopérative ainsi que le rôle et les responsabilités de ses membres. Elles sont à destination des coopératives naissantes. Deux formations de 4 jours sont organisées par an (entre mars et mai) pour 2 membres de chaque nouvelle coopérative, soit 70 femmes formées à la fin du projet.
- **Les formations en gestion simple** d'une durée de 4 jours sont divisées en deux niveaux. Un niveau débutant à destination des nouvelles coopératives (2 formations par an) et un niveau avancé pour renforcer les compétences de certaines coopératives dans ce domaine (1 formation par an). Les enseignements portent sur la comptabilité de base ainsi que la gestion d'une AGR ou d'une micro entreprise. Elles sont à destination de la

trésorière et de la présidente de chaque coopérative. 70 femmes des nouvelles coopératives seront ainsi formées à la fin du projet et 35 femmes des coopératives déjà appuyées bénéficieront de sessions de renforcement de leurs compétences dans le domaine.

Pour les deux formations, les apprenantes sont chargées, avec l'appui de l'animateur du volet, de relayer les connaissances acquises auprès des autres membres de leur coopérative. L'animateur du volet est chargé de vérifier la bonne acquisition des enseignements et d'appuyer leur application par les femmes au sein de leurs coopératives.

A2.2.2. Formation en marketing

La formation en marketing est destinée aux coopératives plus structurées. Elle vise à les aider à passer une étape dans le développement de leurs activités : du stade d'AGR au stade de micro entreprise. L'objectif étant d'accompagner les coopératives dans la diversification de leurs activités, la recherche de nouveaux marchés et l'amélioration de leur communication (présenter les produits, attirer la clientèle...).

La formation en marketing se déroule sur 4 jours. 100 femmes de 25 coopératives participeront à cette formation (9 groupes de 12 femmes en moyenne). Ces femmes sont chargées, avec l'appui de l'animateur du volet, de relayer les connaissances acquises auprès des autres membres de leur coopérative. L'animateur du volet est chargé de vérifier la bonne acquisition des enseignements et d'appuyer leur application par les femmes au sein de leurs coopératives.

A2.2.3. Formations techniques

Les formations techniques dispensées deux fois par an par le projet permettent aux femmes de développer de nouvelles technicités dans des créneaux porteurs qui peuvent devenir leur source principale de rémunération (ouverture d'une AGR) ou une source complémentaire de revenus (comme dans le cas d'une formation aux techniques de conservation des légumes qui est une activité saisonnière).

Les thématiques des formations sont déterminées en collaboration avec les coopératives soutenues. Ainsi, les thématiques abordées entre 2008 et 2010 couvrent, entre autres, la teinture, l'utilisation des fours solaire, la fabrication de couscous et d'autres produits de restauration ambulante, le séchage et la conservation des fruits et légumes...

Ces formations durent en moyenne 4 jours et touchent une quinzaine de femme. 6 formations sur la durée du projet permettront ainsi de former 90 femmes. Ces femmes, "formatrices relais" sont chargées de sensibiliser et former les autres membres de leurs coopératives dans les techniques enseignées.

A2.3. Les coopératives bénéficient d'un prêt pour la création ou le renforcement de leur activité génératrice de revenus (AGR) ou de leur micro-entreprise

Depuis 2001, Caritas octroie des prêts aux coopératives féminines pour la mise en place d'activités génératrices de revenus et les accompagne dans la gestion et le remboursement de ces derniers.

Du fait des modifications de la loi Mauritanienne relative aux organisations de micro finance, ainsi que des besoins grandissant des coopératives structurées en terme de crédit, Caritas prévoit de s'associer avec une Institution de Micro finance locale pour l'octroi et la gestion des prêts aux coopératives. Une ligne de financement spécifique aux coopératives du projet sera ainsi ouverte par Caritas et gérée par une IMF locale.

65 coopératives bénéficieront ainsi d'un fond de roulement sur la durée du projet. La majeure partie de ces coopératives (50) bénéficient de prêts modestes (environ 100 000 ouguiyas) destinés à créer une activité génératrice de revenus.

Les groupements de femmes les plus avancées, ayant déjà bénéficié de plusieurs fonds de roulement du projet (3 au maximum) et les ayant remboursé à 100% sont souvent demandeuses de crédits plus importants destinés à créer une activité plus ambitieuse. Un fond de roulement spécifique de 200 000 ouguiyas environ sera donc mis à disposition de 15 de ces coopératives structurées pour encourager la création de micro entreprises.

L'équipe de Caritas est chargée d'accompagner les coopératives tout au long de son projet: étude de faisabilité, business plan, suivi des remboursements, suivi de l'activité, etc.

R3. Des femmes leaders des coopératives se mobilisent pour leur auto-promotion et/ou le développement de leur communauté

Les groupements de femmes les plus avancés sont incités à identifier et mettre en œuvre, de manière autonome, des activités ponctuelles et des projets pérennes visant l'amélioration de leurs conditions de vie. Afin de faciliter ce processus, les femmes "leaders" de leurs coopératives sont incitées à réfléchir sur des thématiques d'actualité qu'elles ont identifiées.

Six thématiques problématiques de la vie quotidienne des femmes ont déjà été déterminées:

- La commercialisation de leurs productions,
- Les nouveaux créneaux porteurs pour le création d'AGR,
- La création d'un centre de couture,
- La formation des jeunes,
- La santé,
- L'hygiène et l'assainissement.

Les **problèmes de commercialisation** touchent principalement les groupements faisant de la teinture de voiles (c'est à dire environ 80% des groupement appuyés par le projet en 2007). Les causes avancées sont liées, entre autres, :

- Au prix des matières premières,
- A une faiblesse qualitative (manque de formation en couture, de tailleurs compétents),
- A l'importance de la concurrence locale (saturation du marché),
- Au manque d'accès au marché étranger (foires internationales, boutiques étrangères...),
- Au fait de ne pas être installé à un emplacement stratégique,
- A l'importance de la vente à crédit qui déstabilise la production,
- Au manque de diversification de la production (manque d'idées novatrices et de techniques pour communiquer sur ces nouveaux produits).

Les problèmes de commercialisation sont aussi liés à des problèmes de saturation du marché. Il est donc fondamental de mener, en collaboration avec les femmes, une **recherche sur les nouveaux créneaux porteurs** pour les activités génératrices de revenus. Quelques possibles pistes ont déjà été avancées: micro-jardinage, jardin d'enfants, écrivain public...

Afin d'accompagner au mieux ces coopératives, il est nécessaire de renforcer les compétences de l'animateur en charge du groupe sur les techniques d'étude de marché et de business plan. L'animateur sera chargé de transférer ces compétences aux femmes afin de favoriser leur participation active à la réflexion. Ces dernières recevront donc une formation et un recyclage annuel en business plan. Ces "formatrices relais" sont ensuite chargées de la formation des autres membres du groupe à ces techniques. L'animateur est chargé du suivi des formations et d'appuyer leur application par les femmes au sein de leurs coopératives.

Les possibilités de **création d'un centre de couture** est aussi une question fondamentale pour les femmes. En effet, ce centre permettrait de résoudre deux problèmes majeurs des

groupements: le manque de tailleurs compétents et le fort turn-over de ces derniers dans les ateliers gérés par les groupements, ainsi que le manque de formations pour les jeunes des quartiers.

De manière générale, une réflexion plus globale sur **la formation des jeunes** sera menée en collaboration avec les structures du quartier oeuvrant dans ce domaine (structures d'état et ONG). Il s'agira, dans un premier temps, d'établir un catalogue des initiatives déjà mises en œuvre dans ce domaine et des opportunités s'ouvrant aux familles de ces quartiers.

De plus, si un partenariat entre le Centre de Formation et d'Insertion Professionnelle de Caritas à Dar Naïm et le projet AGF est possible, celui-ci ne peut que rester limité du fait de la grande distance entre les deux zones d'intervention.

La **santé** est une des préoccupations majeures des femmes que nous appuyons, et en particulier la santé maternelle et infantile. Le groupe de réflexion sur la santé travaillera en particulier sur la possibilité d'ouverture d'une mutuelle de santé, la sensibilisation sur la santé et la recherche de partenariats dans le domaine de la santé (autorités publiques et autres ONG). Des sensibilisations sont d'ores et déjà prévues dans les domaines de l'hygiène, la santé maternelle et infantile et le VIH/SIDA. Elles sont menées par des femmes "relais" formées par le projet techniquement et méthodologiquement afin de transmettre l'information aux femmes de leur quartier. 45 femmes "relais" seront ainsi formées par le projet en 3 ans.

Les questions **d'hygiène et d'assainissement** sont aussi très importantes. Les points soulevés sont liés au traitement des fosses septiques, à la récolte des eaux usées de teinture, aux sensibilisations sur l'hygiène et l'assainissement. L'ensemble de ces réflexions se font en lien étroit avec les autorités et les services communaux dans une logique de plaidoyer.

Afin d'atteindre notre objectif, plusieurs outils sont mis à disposition des femmes:

A3.1. Mise en place des groupes de réflexion thématiques

Afin de faciliter la réflexion sur les thématiques identifiées, les femmes "leaders" de leurs coopératives sont regroupées en groupes de réflexion : 1 groupe pour chaque thématique identifiée. Ces derniers sont composés de 5 femmes de 5 coopératives et sont responsables de mener une réflexion globale sur la thématique, d'identifier des possibles solutions aux problèmes posés et de mettre en œuvre des solutions en collaboration avec des partenaires locaux ou internationaux.

Pour chaque groupe de réflexion, la méthodologie reste identique en cela que les femmes sont les moteurs de la réflexion et de l'action, le projet apportant un appui organisationnel, méthodologique et institutionnel en:

- impulsant et participant aux groupes de réflexion,
- offrant aux groupes un cadre propice à la réflexion au sein des locaux du projet,
- mettant à disposition les outils et matériaux nécessaires à la recherche d'initiatives pertinentes (outils d'animation, ordinateurs, accès à Internet, matériel de bureau),
- favorisant la capitalisation et l'échange des recherches et expériences : création d'un espace documentaire - voir A3.3. - et mise en place d'une visite d'échange annuelle - voir A3.4.
- mettant à disposition de chaque groupe de réflexion un fond de soutien à l'initiative d'une valeur de 350 000 ouguiyas (environ 1 000 euros) qui permet d'impulser l'action. Ce fond est sollicité par le groupe de réflexion sur présentation d'une requête qualifiée et quantifiée. L'équipe projet analyse et décide, en collaboration avec les groupes, de la pertinence de l'octroi du fond.

Les ateliers de réflexion pourront déboucher sur la formulation d'un projet ambitieux nécessitant un apport de fond supérieur au montant accordé par le fond de soutien à l'initiative. Le projet, en collaboration avec l'accompagnateur projet, sera chargé d'identifier des possibles sources nationales (mairie, ministères) et internationales (ONG, NU) de financement pour ces initiatives. Les démarches de mises en relations avec ces organismes seront effectuées par les coopératives avec le soutien du projet.

A3.2. Initiation à l'outil informatique

L'idée est d'inciter les femmes leaders des groupes de travail à utiliser l'outil informatique dans la recherche d'information, pour la constitution de dossiers, dans l'écriture de compte-rendus, etc. La présence bienveillante des animateurs au côté de ces groupes permet de démystifier l'outil dans une ambiance ludique. Deux ordinateurs sont ainsi mis à disposition des femmes dans les locaux du projet.

A3.3. Espace documentaire

Afin de capitaliser et transmettre les informations et expériences acquises au long du projet, un espace documentaire sera créé dans les locaux du projet. Cet espace documentaire recensera, entre autres, les ressources du quartier en lien avec l'activité des coopératives et les besoins soulevés lors des ateliers de réflexion : commercialisation (Ministère du Commerce, Délégation de l'Artisanat), micro-crédits (CAPEC, BETELMAL), Formation des jeunes (ANAPEJ, Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel, autre ONG de ces quartiers, ex. projet GRET, World Vision). Ceci afin de favoriser la mise en relation des coopératives avec d'autres structures, de les aider à mobiliser ces autres ressources et donc de favoriser leur autonomisation rapport à au projet.

A3.4. Organisation de visites d'échange annuelles

Depuis sa création, le projet AGF encourage les échanges entre les femmes des coopératives de Sebkhia et El Mina et d'autres groupements dans d'autres pays. Ainsi, un partenariat privilégié s'est construit entre l'Union des Coopératives et les femmes bénéficiaires des activités des délégations de Picardie du Secours Catholique / Caritas France. Ce partenariat est basé sur l'échange de correspondances, de photos et de tout matériel permettant de partager ses expériences et sa vie quotidienne. Le partenariat a conduit, en 2006 et 2007, des femmes des coopératives à partir en France puis, des femmes picardes à rendre visite au projet à Nouakchott. Devant le succès remporté par cet échange, tant en terme d'animation que de motivation pour les femmes mais aussi pour les membres des équipes, le projet et la Délégation réfléchissent à l'heure actuelle aux moyens de renforcer le partenariats entre leurs structures.

Au regard de ce succès; le projet souhaite de plus étendre ces visites à d'autres groupements de la sous région. Ainsi, les visites sont organisées pour 4 à 6 femmes des coopératives et 2 accompagnateurs. Les visites d'échange sont l'occasion pour les femmes de connaître le fonctionnement et les techniques utilisées par d'autres coopératives de la sous région menant des activités similaires et disposant d'une expérience notable (par exemple: projet Ecopole de promotion de l'économie urbaine au Sénégal de Enda Sénégal). Elles visent aussi à tisser des liens professionnels entre ces coopératives ayant des activités similaires et/ou complémentaires (comme dans le cas de la teinture malienne ou de l'achat de produits manufacturés au Sénégal).

R4. Les capacités d'appui des membres de l'équipe du projet sont renforcées

A4.1. Analyse institutionnelle et organisationnelle des coopératives

Depuis 2001, le projet AGF travaille avec de nombreuses coopératives de Sebkhia et El Mina. Ces coopératives soutenues sont à l'heure actuelle à des niveaux de structuration et d'organisation très différents. Le projet souhaite, en collaboration avec l'équipe Cellule de Renforcement des Capacités des Organisations de la Société civile de Caritas mener un Diagnostic Institutionnel et Organisationnel des Organisations en début (mi-2008) et fin (2010) de projet.

Ce diagnostic permettra à l'équipe d'avoir une connaissance approfondie des faiblesses et potentialités des groupes qui permet de définir une véritable stratégie de progression ; mais aussi, en fin de projet, d'évaluer l'évolution de ces coopératives ; et ainsi les succès et, le cas échéant, échecs du présent projet.

Pour se faire, un outil spécifique d'analyse des capacités organisationnelles et institutionnelles des coopératives est formalisé et mis en œuvre dès la deuxième année du projet

A4.2. Renforcement des compétences de l'équipe du projet

A4.2.1. Formation en animation

Afin de donner à l'équipe les méthodes et outils nécessaires pour favoriser la participation libre et responsable des femmes à la transformation de leur société, l'accent est mis sur le renforcement de leurs compétences en techniques d'animation.

Pour se faire, le projet souhaite mettre en place un échange avec les équipes de Caritas Inde qui disposent d'une large expérience dans le domaine et forment déjà les animateurs du Secours Catholique français aux techniques d'animation.

Une cellule recherche/action en techniques d'animation sera chargée d'animer la formation initiale et continue de l'équipe, de capitaliser les expériences et de favoriser la diffusion des bonnes pratiques, notamment auprès des projets Caritas et des organisations soutenues dans le cadre de la Cellule de Renforcement des Capacités des Organisations de la Société Civile (CRC).

A4.2.2. Formation en "business plan"

Un des enjeux majeurs du soutien aux coopératives est la mise en place des activités dans des créneaux porteurs susceptibles d'être source de revenus pour les femmes.

Afin d'accompagner au mieux ces coopératives dans l'identification des activités "porteuses", il est nécessaire de renforcer les compétences de l'animateur en charge du groupe sur les techniques d'étude de marché et de business plan.

L'animateur sera formé par un consultant spécialisé qui renforcera ses compétences théoriques et l'accompagnera dans la mise en pratique de ces enseignements (étude conjointe du cas d'une coopérative appuyée par le projet).

CHRONOGRAMME

Date de démarrage du projet: 1^{er} janvier 2008

Activité	2008												Organisme responsable de la mise en oeuvre	
	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
R1. Des femmes des quartiers de Sebkha et El Mina sont alphabétisées														
A1.1. Sélection des alphabétiseurs														Caritas
A1.2. Dispense des cours														Caritas
A1.3. Production manuels Poular, Arabe, Français														Caritas (AGF, CFIP)
A1.4. Production manuels Wolof, Soninké														Caritas (AGF, CFIP)
A1.5. Evaluations														Caritas
R2. Des coopératives reconnues formellement mènent une activité économique pérenne et rentable														
A2.1. Formalisation des coopératives														Caritas
A2.2. Formations														Caritas
A2.2.1.a) Formations en gestion administrative d'une coopérative et financière														Caritas
A2.2.1.b) Formations en gestion simple														Caritas
A2.2.2. Formations en marketing														Caritas
A2.2.3. Formations techniques														Caritas
A2.2.4. Suivi des formations														Caritas
A2.3. Octroi et suivi des micro crédits														Caritas, IMF
R3. Des femmes leaders des coopératives se mobilisent pour leur auto-promotion et/ou le développement de leur communauté														
A3.1. Mise en place et fonctionnement des groupes de réflexion thématiques														Caritas
A3.2. Initiation à l'outils informatique														Caritas
A3.3. Espace documentaire														Caritas
A3.4. Organisation de visites d'échange annuelles														Caritas, partenaires
R4. Les capacités d'appui des membres de l'équipe du projet sont renforcées														
A4.1. Analyse institutionnelle et organisationnelle des coopératives														Caritas (AGF et CRC)
A4.2.1. Formation en animation														Caritas, Caritas India
A4.2.2. Formation en "business plan"														Caritas, consultant

Pour l'ensemble des années suivantes:					
Activité	Du 01/01/2009 au 30/06/2009	Du 01/07/2009 au 31/12/2009	Du 01/01/2010 au 30/06/2010	Du 01/07/2010 au 31/12/2010	Organisme responsable de la mise en oeuvre
R1. Des femmes des quartiers de Sebha et El Mina sont alphabétisées					
A1.2. Dispense des cours					Caritas
A1.5. Evaluations					Caritas
R2. Des coopératives reconnues formellement mènent une activité économique pérenne et rentable					
A2.1. Formalisation des coopératives					Caritas
A2.2. Formations					Caritas
A2.2.1.a) Formations en gestion administrative d'une coopérative et financière					Caritas
A2.2.1.b) Formations en gestion simple					Caritas
A2.2.2. Formations en marketing					Caritas
A2.2.3. Formations techniques					Caritas
A2.2.4. Suivi des formations					Caritas
A2.3. Octroi et suivi des micro crédits					Caritas, IMF
R3. Des femmes leaders des coopératives se mobilisent pour leur auto-promotion et/ou le développement de leur communauté					
A3.1. Mise en place et fonctionnement des groupes de réflexion thématiques					Caritas
A3.2. Initiation à l'outils informatique					Caritas
A3.3. Espace documentaire					Caritas
A3.4. Organisation de visites d'échange annuelles					Caritas, partenaires
R4. Les capacités d'appui des membres de l'équipe du projet sont renforcées					
A4.1. Analyse institutionnelle et organisationnelle des coopératives					Caritas (AGF et CRC)

BUDGET PREVISIONNEL TRIENNAL 2008-2010

Projet AGF - budget triennal (détail en annexe)

1 € = 340 UM

Rubrique	Montant Ouguiyas	Montant Euros
Immobilisations du projet	6 110 000	17 971
Achat et investissements bénéficiaires	7 610 000	22 382
Autres achats stockés	712 000	2 094
Autres charges liées à l'activité	1 219 800	3 588
Véhicules	1 365 000	4 015
Locaux	1 800 000	5 294
Missions et voyages	7 024 200	20 659
Frais généraux	3 456 000	10 165
Direction	2 516 000	7 400
Personnel local	31 206 427	91 784
Personnel expatrié	7 344 602	21 602
Appui aux agents communautaires	1 512 000	4 447
Formation	5 378 000	15 818
Total triennal	77 254 029	227 218

Le budget triennal s'élève à **77 254 029 Ouguiyas, soit 227 218 Euros.**

BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL 2008

Projet AGF - budget annuel 2008 (détail en annexe)

1 € = 340 UM

Rubrique	Montant Ouguiyas	Montant Euros
Immobilisations du projet	6 110 000	17 971
Achat et investissements bénéficiaires	6 070 000	17 853
Autres achats stockés	207 000	609
Autres charges liées à l'activité	406 600	1 196
Véhicules	455 000	1 338
Locaux	600 000	1 765
Missions et voyages	2 579 200	7 586
Frais généraux	1 152 000	3 388
Direction	797 000	2 344
Personnel local	9 191 499	27 034
Personnel expatrié	2 448 201	7 201
Appui aux agents communautaires	432 000	1 271
Formation	2 421 000	7 121
Total triennal	32 869 500	96 675

Le budget annuel 2008 s'élève à **32 869 500 Ouguiyas, soit 96 675 Euros.**

7. Les effets – l'impact

Effets du projet:

Au niveau des membres des coopératives,

Les femmes des coopératives de Sebkha et El Mina sont alphabétisées, elles peuvent donc prendre une part plus active dans la gestion de leur coopérative mais aussi de leur foyer (économie familiale, suivi de la scolarité des enfants, etc.). De plus la méthode d'alphabétisation favorise la prise de conscience de ces femmes de leurs problèmes et de ceux de leur quartier.

Le transfert de compétences réalisé dans le cadre des formations et du suivi continu des membres des coopératives par les animateurs de Caritas leur permet de s'approprier et de gérer de manière autonome et efficace leurs activités.

Leurs compétences et leur confiance en ces compétences augmentant, l'ensemble des membres prennent une part plus active au fonctionnement de la coopérative et à l'émergence de nouvelles dynamiques permettant ainsi l'auto renforcement de la coopératives et l'auto promotion de ses membres.

Au niveau des coopératives,

L'appui des coopératives au niveau organisationnel et la formation technique et en gestion de leurs membres permettent d'accroître l'efficacité de leur organisation et des actions qu'elles mettent en place, ainsi que de renforcer leur image institutionnelle.

Cela a des conséquences positives sur les capacités des coopératives à mettre en place des projets plus ambitieux mais aussi à solliciter d'autres partenaires et donc à acquérir de l'autonomie par rapport à Caritas.

Au niveau étatique,

Les autorités locales (mairies, agences locales des différents ministères) bénéficient d'interlocuteurs formés connaissant les problématiques de leurs quartiers et engagés dans le développement de ces derniers (par des actions de promotion économique individuelle ou des actions de développement communautaire).

Ces interlocuteurs sont disposés à participer à la réflexion et à la prise de décision participative, appuyant ainsi l'action des pouvoirs publics et à la relayer dans leurs quartiers, contribuant ainsi au renforcement de la citoyenneté.

L'ensemble de ces éléments sont vecteurs de la bonne gouvernance locale et renforcent le processus démocratique dans le pays.

Au niveau de la population locale,

Les femmes, conscientisées et formées, membres de structures fortes reconnues localement, peuvent se faire les portes paroles des doléances de leurs quartiers auprès de leurs partenaires et des autorités locales.

De plus, les actions de développement communautaires mises en place ont été conceptualisées et sont auto gérées par les femmes. Elles correspondent donc bien aux besoins de la communauté.

Au niveau de l'équipe du projet,

Les formations suivies par l'équipe renforcent sa capacité d'appui et d'accompagnement des coopératives, et donc garantissent l'atteinte des objectifs fixés par le projet.

La mise en place, au sein d'AGF, d'un pôle de recherche/action sur l'animation, qui est un domaine prioritaire dans l'ensemble de l'action de Caritas en Mauritanie, responsabilise l'équipe et lui donne une légitimité renforcée au sein de Caritas.

Suivi continu et monitoring

L'équipe de terrain, composée du Chef de projet, du chef de projet adjoint et de 2 animatrices, est en charge du suivi de proximité des coopératives bénéficiaires. Cela comprend l'accompagnement quotidien des organisations et la collecte continue des indicateurs objectivement vérifiables permettant l'évaluation du degré de réalisation des objectifs fixés par le projet. Le chef de projet est plus particulièrement chargé de l'analyse, de la mise en forme et de la diffusion des informations collectées.

"L'accompagnateur projet" détaché du service Etudes et Partenariats est plus spécifiquement chargé d'appuyer, dans une logique de décentralisation des tâches et responsabilités au sein de Caritas, le transfert progressif des compétences du siège vers le terrain et en particulier vers le chef de projet (gestion autonome du budget, suivi des IOV, rédaction des rapports intermédiaires et finaux, mobilisation des ressources du siège, suivi des relations avec les partenaires...). Son investissement au sein du projet est dégressif en fonction des compétences déjà transmises. Son appui est individualisé et respecte un "contrat d'accompagnement" formalisé entre le chef de projet et l'accompagnateur au début du projet. Chaque année, une réunion entre Direction de Caritas, accompagnateur et chef de projet permet d'évaluer la progression de ce transfert de compétences.

Le chef de projet a quant à lui la responsabilité de transmettre ces compétences nouvelles aux membres de son équipe.

Les **rapports narratifs et financiers** sont préparés par le Chef de projet en collaboration avec l'accompagnateur et les services compétents du siège de Caritas Mauritanie.

Le projet organise des **ateliers annuels de planification opérationnelle** auxquels participent le personnel de terrain, l'accompagnateur, les coopératives appuyées et d'autres acteurs locaux du développement. Ils permettent de re-situer l'action dans sa logique globale et de questionner chaque année la pertinence des objectifs fixés, la cohérence et la faisabilité des activités compte tenu de l'expérience de l'année précédente, ainsi que de procéder à d'éventuels réajustements.

Objectif spécifique, résultats du projet et IOV

Objectif spécifique: Favoriser l'auto promotion économique et humaine des femmes des coopératives de Sebkhah et El Mina à Nouakchott - Mauritanie.

IOV.OS. 1 Au moins 250 femmes alphabétisées bénéficient d'au moins 1 formation technique ou en gestion ou en marketing visant le renforcement de leur coopérative.

IOV. OS. 2 65 coopératives ayant bénéficié d'un fond de roulement sur la durée du projet l'ont remboursé à 95% ou sont à jour dans son remboursement.

IOV. OS.3 Les comptes d'exploitation de 90% des coopératives sont excédentaires

IOV.OS. 4 30 femmes leaders de leur coopérative disposent d'un espace de réflexion sur les problématiques de leur quartier et utilisent les outils mis à leur disposition pour faciliter la réflexion.

IOV.OS. 5 Au moins 5 activités ou projets durables de promotion communautaire sont conceptualisés et mis en œuvre de manière autonome par les femmes.

Résultat 1: Des femmes des quartiers de Sebkhah et El Mina sont alphabétisées

IOV1.1: 195 femmes sont alphabétisées sur la période des trois ans.

IOV1.2.: 13 alphabétiseurs, choisis au sein des coopératives, bénéficient d'au moins 1 formation pour la maîtrise et l'approfondissement de la méthode d'alphabétisation et de ses outils pédagogiques

Résultat 2: Des coopératives formées et reconnues formellement mènent une activité économique pérenne et rentable

IOV2.1.: Toutes les coopératives appuyées dans le cadre du projet disposent, à l'issue du projet, d'une reconnaissance formelle.

IOV2.2.: 140 femmes sont formées en gestion administrative et financière d'une coopérative

IOV2.3.: 100 femmes sont formées en marketing

IOV2.4.: 90 femmes bénéficient d'au moins une formation renforçant leurs compétences techniques

IOV2.5.: 95% des coopératives ayant bénéficié d'un fond de roulement sur la durée du projet l'ont remboursé à 100% ou sont à jour dans son remboursement.

IOV2.6.: 70% des coopératives appuyées appliquent leur plan d'amortissement des investissements et/ou réalisent des dépôts en épargne.

IOV2.7.: Les comptes d'exploitation de 90% des coopératives sont excédentaires.

Résultat 3: Des femmes leaders des coopératives se mobilisent pour leur auto-promotion et/ou le développement de leur communauté

IOV3.1.: 6 groupes de réflexion thématique sont mis en place et se réunissent bi mensuellement

IOV3.2.: A l'issue du projet, chaque groupe de réflexion a identifié les problèmes ayant trait à sa thématique de réflexion, déterminé des solutions possibles, sollicité des partenaires et mis en place au moins deux activités ponctuelles.

IOV3.3.: A l'issue du projet, au moins 1 projet pilote durable est conçu et géré par les femmes dans une des 6 thématiques sélectionnées.

IOV3.4.: 45 femmes "relais" sont formées dans les domaines de la santé et de l'hygiène en 3 ans et relaient l'information auprès de leur communauté

IOV3.5.: Les femmes utilisent, de manière autonome, l'outil informatique

IOV3.6.: Un centre de documentation est mis en place dans les locaux du projet

IOV3.7.: 3 visites d'échanges sont organisées tout au long du projet

R4. Les capacités d'appui des membres de l'équipe du projet sont renforcées

IOV4.1.: 1 outil spécifique d'analyse des capacités organisationnelles et institutionnelles des coopératives est formalisé et mis en œuvre dès la deuxième année du projet

IOV4.2.: Le chef de projet adjoint, responsable de la thématique animation et 1 animatrice du projet renforcent leurs compétences en techniques d'animation

IOV4.3.: Une cellule de recherche/action en animation diffuse les bonnes pratiques vers l'ensemble des projets de Caritas Mauritanie

IOV4.4.: Le chef de projet, responsable de la thématique commercialisation renforce ses compétences en business plan

Evaluations et audits

Des évaluations annuelles sont menées dans le cadre du projet. Elles comprennent une restitution publique à laquelle sont conviés les responsables et animateurs du projet, ainsi que les représentants des coopératives appuyées, des autorités locales et services techniques de l'Etat, d'autres partenaires impliqués durant l'action. Ces ateliers sont l'occasion de «rendre compte» officiellement aux parties prenantes, et notamment aux bénéficiaires directs de l'Action, et de définir les orientations et conditions de la poursuite du projet. Des audits des comptes sont de plus prévus annuellement.

8. Personnel du projet

Personnel	Equivalent temps plein	Statut
1 Chef de projet et responsable du volet commercial	1 ETP	Déjà salarié Caritas
1 Chef de projet adjoint et responsable du volet animation	1 ETP	Déjà salarié Caritas
1 animatrice et responsable du volet alphabétisation	1 ETP	Déjà salarié Caritas
1 animatrice "éducatrice spécialisée" et chargée de la formation continue de l'équipe en accompagnement	1 ETP	Déjà en lien avec le projet
1 accompagnateur : chargé de la formation continue de l'équipe en gestion administrative et financière de projet	0.25 ETP	Déjà salarié Caritas
Formateurs et alphabétiseurs	Vacataires indemnisés	à contracter

Renforcement des compétences du personnel:

Un élément essentiel du présent projet est le renforcement des compétences de l'équipe AGF en techniques d'animation et business plan. Pour ce faire, des formations sont prévues en 1ère année du projet pour 3 salariés du projet. Ces derniers sont chargés de relayer les enseignements reçus au cours des formations aux autres membres de l'équipe.

L'accompagnement de proximité est aussi pertinent vis à vis de l'équipe du projet afin d'assurer l'évolution positive de ses pratiques et le renforcement de ses compétences.

Au niveau de la gestion administrative et financière du projet, cet accompagnement est assuré par une ressource détachée par le service Etudes et Partenaires, en l'occurrence son responsable, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe du siège de Caritas Mauritanie.

Au niveau des techniques d'accompagnement des populations en difficulté, la formation continue est assurée par une nouvelle animatrice "éducatrice spécialisée" de formation, qui dispose d'une expérience de plus de 10 ans dans l'accompagnement des personnes en difficultés à Toulouse (France) et dans l'accompagnement des enfants des rues de Nouakchott (Mauritanie).

De plus, les échanges organisés avec d'autres structures agissant dans le domaine de l'accompagnement, telles que les délégations de Picardie du Secours Catholique / Caritas France, permettent aux membres de l'équipe de renforcer leurs compétences par l'échange et la comparaison des pratiques et expériences.

Enfin, dans le cadre de sa politique interne, Caritas Mauritanie propose à ses salariés des formations de groupe (sessions annuelles des chefs de projets, des animateurs centrées sur un axe important de leur pratique professionnelle).

9. Autres acteurs externes

Caritas Mauritanie gère actuellement 6 projets de développement urbain, 2 projets ruraux et un projet transversal de renforcement des capacités de la société civile. Caritas favorise l'échange d'expériences et de pratiques entre ses différents projets, notamment son Centre de Formation et d'Insertion Professionnelle (alphabétisation) et la Cellule de renforcement des Capacités de la Société Civile (diagnostic organisationnel et institutionnel). Dans le

cadre du projet AGF, un accompagnateur, détaché du service Etudes et Partenaires, est chargé d'animer et faciliter ce lien.

Le Directeur Général Adjoint, responsable de l'activité, assure la cohérence des projets en cours. Les évaluations et capitalisations d'expériences effectuées en cours et à la clôture de chaque projet permettent, au fur et à mesure, d'améliorer chacun des projets.

Un lien fort sera tissé avec une **institution de micro finance locale** pour l'octroi et la gestion des micro crédits destinés aux coopératives (voir A 2.3.).

Les **services étatiques et autres ONG agissant localement** dans un ou plusieurs des domaines identifiées dans le cadre des groupes de réflexion thématiques seront sollicités. L'objectif étant d'aider les coopératives à identifier et mobiliser les ressources du quartier afin de favoriser leur autonomie vis à vis de Caritas.

Les structures sollicitées travaillent en lien avec: la commercialisation (Ministère du Commerce, Délégation de l'Artisanat), le micro-crédit (CAPEC, BETELMAL), la formation des jeunes (ANAPEJ, Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel, ONG GRET, ONG World Vision), etc.

Enfin, le projet AGF entretient une relation étroite avec les **délégations de Picardie du Secours Catholique / Caritas France**. Ce partenariat, qui a impulsé la création de l'Union des Coopératives, a pour objectif un échange d'expérience entre des femmes picardes et les femmes des coopératives. Les partenaires réfléchissent, à l'heure actuelle, aux moyens de renforcer cette collaboration.

10. Perspectives / pérennisation

Le projet vise à favoriser l'auto promotion économique et humaine des femmes des coopératives de Sebkha et El Mina, et donc leur autonomie vis à vis de Caritas.

L'appui apporté par le projet est donc dégressif et vise à faire passer la coopérative de bénéficiaire d'un projet d'action sociale à initiateur de projets développement économique et humain à but individuel et/ou communautaire.

Les coopératives appuyées par le projet ayant des niveaux de maturité différents, certaines nécessiteront un appui supérieur à trois ans avant d'être les moteurs de leur auto promotion économique et humaine. L'expérience nous montre ainsi que la réalisation de cet objectif nécessite environ 6 ans d'engagement de la part de Caritas. A titre d'exemple, nombre de coopératives les plus avancées, qui participeront aux groupes de réflexion, sont appuyées par le projet depuis 2001.

Le renforcement des compétences des membres des coopératives, l'accroissement du poids économique des activités mises en place, ainsi que la capacité des coopératives à monter de manière autonome des projets et à solliciter des partenaires extérieurs sont autant d'éléments qui garantissent la pérennité des activités mises en place par les coopératives après leur autonomisation.

Précisons que le projet AGF est aussi un bénéficiaire du projet de renforcement des capacités internes de Caritas Mauritanie mené par le siège de l'association visant à renforcer l'autonomie des projets Caritas. Ainsi, un transfert de compétences est mené (de la gestion des activités du projet, au reporting et à la recherche de financement) grâce à l'appui de l'accompagnateur.